

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, LE 30
OCTOBRE 2013

La délégation tchadienne salue chaleureusement celle de la République sœur du Congo et la remercie de la présentation du rapport national de son pays dans le cadre du second cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU) et de la déclaration introductive qu'elle vient de faire.

Nous notons avec satisfaction que, dans le cadre de sa Constitution de 2002, la République du Congo a renforcé sa participation aux conventions relatives aux droits de l'homme.

En outre, la République du Congo, qui adhère sans réserve au mécanisme de l'Examen Périodique Universel, a accepté 44 recommandations parmi celles qui lui étaient formulées lors du premier cycle de ce mécanisme.

Pour mettre en œuvre les recommandations acceptées, la République du Congo a élaboré et validé un document cadre appelé « matrice de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) ».

Le Tchad salue les efforts déployés par le Congo dans la Promotion et la Protection des droits des femmes, des enfants et des populations autochtones.

Le Tchad demande à la Communauté Internationale de continuer à appuyer le Congo dans ses efforts de promotion et de protection des droits de l'homme.

Pour finir, je souhaite pleins succès au Congo dans ce domaine.

Je vous remercie, Monsieur le Président.